



PRIX DES LECTEUR·TRICE·S DES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE PARIS

Règlement - Édition 2025

Le Prix des lecteur·trice·s est décerné chaque année **par les lecteur·trice·s des bibliothèques de la Ville de Paris** à un premier roman adulte écrit par un·e auteur·trice francophone et édité lors de la rentrée littéraire de septembre.

LA SÉLECTION

Les bibliothécaires de la Ville de Paris, membres du comité du prix, sélectionnent 5 premiers romans d'auteur·trice·s francophones édités entre le 15 août 2024 et le 30 septembre 2024 par une maison d'édition dont le siège social est situé en France.

FONCTIONNEMENT

Le vote est organisé en deux tours :

- Au premier tour, les votes du jury et les votes du public (en ligne, en bibliothèque et dans les librairies partenaires) comptent pour 50% chacun. À l'issue de ce premier tour, trois ouvrages sont retenus.
- Au second tour, les membres du jury votent pour leur roman préféré parmi les trois retenus. En situation d'ex aequo, c'est l'ouvrage ayant récolté le plus de suffrages du public qui l'emporte.

Le vote (en ligne, en bibliothèque et dans les librairies partenaires) débute le 6 décembre 2024 et se clôture le 6 mars 2025.

LA PARTICIPATION DES LECTEUR·TRICE·S DES BIBLIOTHÈQUES

Une fois la sélection dévoilée, les lecteur·trice·s des bibliothèques de la Ville de Paris élisent leur titre préféré entre **le 6 décembre 2024 et le 6 mars 2025**, selon l'une des deux modalités suivantes : un vote en ligne par le biais du [portail des bibliothèques](#) ou un vote physique en bibliothèque ou en librairie.

Les votant·e·s s'engagent à ne voter qu'une fois et déclarent être inscrit·e·s en bibliothèque à Paris.

PARTICIPATION AU JURY

Le jury est composé de :

- 14 lecteur·trice·s inscrit·e·s dans les bibliothèques parisiennes
- La lauréate de la dernière édition

SBL/Action culturelle

Règlement du Prix des lecteurs

- **6 « ambassadeur.drice.s »** du prix : 3 libraires partenaires + 2 membres du conseil parisien de la jeunesse + un.e étudiant.e en littérature de la Sorbonne

Les lecteur·trice·s inscrit·e·s dans toutes les bibliothèques de la Ville de Paris ont la possibilité de faire acte de candidature pour devenir membre du jury **du 14 septembre au 14 octobre 2024** en remplissant le formulaire disponible sur le portail des bibliothèques.

Les 14 lecteur·trice·s membres du jury sont ensuite sélectionné·e·s par les bibliothécaires, membres du comité de lecture, en tenant compte des critères suivants :

- ✓ Parité
- ✓ Diversité d'âges
- ✓ Répartition géographique
- ✓ Motivation et force de conviction

Les membres du jury s'engagent à :

- communiquer un mail et un numéro de téléphone personnel afin que le comité d'organisation puisse les joindre (les coordonnées ne sont pas conservées après le 30 juin 2025) ;
- lire la sélection des cinq ouvrages qui leur est offerte ;
- participer à la rencontre avec les auteur·trice·s sélectionné·e·s début février 2025 ;
- participer à la réunion du jury délibérative organisée le 8 mars 2025 (10h-17h) ;
- assister à la remise du prix qui se déroulera **le 12 avril 2025 au Festival du Livre de Paris (date et horaire à confirmer)**.

Les membres du jury acceptent par ailleurs de participer à l'animation du prix par le biais de prise de vue pendant les événements cités ci-dessus ou d'interviews.